

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mme BAEZA Carole
à présenter une habilitation à diriger des recherches en : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

Sur le sujet suivant : La place du sensible dans la construction des savoirs en situations de vulnérabilités

La présentation aura lieu : le 22/06/2020 à 13H30 - Maison de la recherche - Bâtiment F - Salle FO.13

- Désigne :

Garant- PAGONI Maria - PR - UDL

Rapporteur - GAGNAYRE Rémi - PR - Université Sorbonne Paris Cité - Paris 13

Rapporteur - WITORSKI Richard - PR - Université de Rouen

Rapporteur - DANVERS Francis - PR Émérite - UDL

Membre - DELORY-MOMBERGER Christine - PR Émérite - Université Sorbonne Paris Cité - Paris 13

Membre - LANI-BAYLE Martine - PR Émérite - Université de Nantes

Membre - RAIMONDI Janner - PR - Université Sorbonne Paris Cité - Paris 13

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 02/06/2020

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales**

Pr Nil TOULOUSE

